

- (13) Le commentaire sur la mise au point de cet instrument de contrôle est extrait de l'exposé donné le 29 mai 1990 par M<sup>me</sup> Rhoda Howard, principal auteur du manuel.
- (14) *Ibid.*
- (15) *Qui doit en profiter?*, p. 32.
- (16) *Partageons notre avenir*, p. 32.
- (17) La Société pour l'expansion des exportations (SEE) est l'organisme officiel de crédit à l'exportation du Canada. Elle offre des assurances, des prêts, des garanties et d'autres services financiers à des fins de promotion des exportations. La SEE fait rapport au Parlement par l'entremise du ministre du Commerce extérieur: «La SEE appuie une vente de SPAR AÉROSPATIALE À LA CHINE», Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, communiqué n° 062, 30 mars 1990.
- (18) Toutes les citations sont tirées du mémoire intitulé «Use of the Trade Lever in Pursuit of Human Rights», présenté au Sous-comité par M<sup>me</sup> Bonnie Greene au nom du Conseil canadien des Églises, 29 mai 1990.
- (19) Le sujet est traité en général dans *Indépendance et Internationalisme*, Rapport du Comité mixte spécial sur les relations extérieures du Canada (rapport Simard-Hockin), 1986, p. 112.
- (20) *Qui doit en profiter?*, p. 38.
- (21) *Pour bâtir un monde meilleur*, p. 63.
- (22) Ernie Regehr, «Military Sales», dans R. Matthews et C. Pratt, éd., *Human Rights in Canadian Foreign Policy*, 1988, p. 209-220.
- (23) Cette recommandation se trouve dans un résumé intitulé «The Arms Trade, Disclosure and Human Rights» présenté par M. Regehr au nom de Project Ploughshares, 29 mai 1990.
- (24) Le Sous-comité évalue la situation sur la foi des témoignages de ses membres qui ont visité tout récemment la Roumanie et des rapports des médias. (Voir, entre autres, «MPs Demand Probe at Candu Work Site», *Globe and Mail*, 23 mai 1990).
- (25) L'historique du vif débat sur cette question est exposé dans quatre documents examinés par le sous-comité: Conseil canadien des Églises, «Use of the Trade Lever in Pursuit of Human Rights» (voir *supra*, note 18); Renate Pratt, «International Financial Institutions», dans R. Matthews et C. Pratt, éd., *Canadian Foreign Policy* (voir note 22 *supra*), p. 159-184; Groupe de travail sur les Églises et la responsabilité des sociétés, «Human Rights and International Financial Institutions»; Roy Culpeper, «The International Financial Institutions and Human Rights». Les deux derniers mémoires ont été présentés au Sous-comité le 8 mai 1990.
- (26) *Qui doit en profiter?*, p. 36. Le rapport Winegard ajoute ceci: «Comme beaucoup d'autres Canadiens, nous estimons cependant que la survie économique des pauvres...dépend souvent de la question des droits de la personne».